



## PROGRAMME DE FORMATION

Appréhender les imprévus et aléas de chantier dans les marchés publics de maîtrise d'œuvre et de travaux

### ORGANISATION

---

**Durée :** 7 heures

**Mode d'organisation :** Présentiel

### CONTENU PEDAGOGIQUE

---



#### **PUBLIC VISE**

Responsable d'opérations, responsable marchés, juriste (niveau confirmé) et toute personne connaissant les bases de la réglementation des marchés de maîtrise d'œuvre et de travaux



#### **OBJECTIFS PEDAGOGIQUES**

- Maîtriser les dispositions du Code de la commande publique et des CCAG des marchés publics propres à la gestion des aléas de chantier pendant l'exécution des marchés de travaux et de maîtrise d'œuvre
- Déterminer les obligations de chaque partie en cas de litige et de défaillance
- Mettre en œuvre les dispositions permettant de modifier un marché
- Mettre en œuvre les procédures de règlement des litiges



#### **DESCRIPTION**

**Accueil et recueil des attentes**

##### **La bonne utilisation des ordres de service**

- Forme, notification et caractère « exécutoire » des OS
- Caractère conservatoire des observations
- Conséquences d'un OS non valorisé ?

##### **Le non-respect des délais**

- Prolongations, ajournement, suspension, interruption
- Cas des intempéries
- Application des pénalités de retard



## Les litiges liés à la sous-traitance

- Obligation d'agrément et sous-traitance occulte
- Modification de l'acte spécial
- Règlement des sous-traitants

## La défaillance du titulaire

- Fautes contractuelles et mesures coercitives (mise en demeure, marché de substitution, résiliation)
- La défaillance au sein d'un groupement d'entreprises
- La défaillance liée à l'ouverture d'une procédure collective (redressement et liquidation judiciaire)
- Cas particulier de la défaillance du maître d'œuvre
  - Missions de conception, de conseil et de contrôle
  - Engagement sur le coût des travaux

## Les modifications du marché (avenant)

- Conditions et limites fixées par le Code de la commande publique
- Travaux supplémentaires (prix nouveaux)
- Cas particulier du marché de maîtrise d'œuvre
- Imprévision

## La gestion des réclamations

- Procédures contractuelles préalables : constatation, mémoire en réclamation (Dispositions des CCAG)
- Règlements amiables : Intervention du CCRA, transaction
- Référé

## Synthèse et bilan de la formation



### **PREREQUIS**

Aucun pré-requis



### **MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES**

#### **Moyens pédagogiques**

- Alternance d'exposé et présentation d'exemples concrets

#### **Supports pédagogiques**

Le support de formation sera transmis, en format numérique, à chaque stagiaire



### **MODALITES D'EVALUATION ET DE SUIVI**

#### **En amont de la formation**

- Recueil des attentes des stagiaires afin de disposer des informations essentielles au bon déroulé de la formation (profil, niveau, attentes particulières...)
- Auto-positionnement des stagiaires afin d'évaluer le niveau de départ

#### **Tout au long de la formation**

- Évaluation des acquis en fonction des objectifs visés avec des questions orales, des exercices et des quiz

#### **A la fin de la formation**

- Auto-positionnement des stagiaires afin de mesurer l'acquisition des compétences
- Questionnaire de satisfaction en ligne